

PROJET EDUCATIF

Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet

FJEP - Mairie - 63670 - ORCET

04.73.69.44.61 – foyerfjep.orcet @orange.fr

Le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet, association loi 1901, créé en février 1968, propose des activités sportives, culturelles et de loisirs ouvertes à tous, dans le respect des convictions individuelles, et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels. Il met à la disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives, et contribue ainsi à l'émancipation intellectuelle et sociale, et à la formation civique de ses membres.

Par son action, le FJEP d'Orcet entend manifester sa fidélité à l'idéal laïc et à l'enseignement public en prolongeant son œuvre dans le même esprit. Il s'engage à offrir un loisir de qualité dans un environnement ludique, affectif et social sécurisant.

L'éducation est un enjeu traditionnel de la politique du FJEP d'Orcet, en tant que fondement, nécessaire à l'intégration et à la promotion sociale de tous.

Notre association apporte au territoire et à ses habitants de nombreuses activités, dans une volonté permanente de respect des valeurs de l'éducation populaire :

Apprendre à vivre ensemble

- ✓ FJEP, lieu de vie et de rencontre convivial, facilitant le contact et l'échange, et évitant l'isolement
- ✓ création d'un lien entre les nouveaux arrivants et les orcétois, toutes générations confondues
- ✓ Proposition d'activités de proximité, améliorant la qualité de vie
- ✓ Responsabilisation pour se sentir partie prenante d'une collectivité
- ✓ Complémentarité avec l'école
- ✓ Respect du rythme de vie de chacun

Développer des initiatives individuelles, susciter des envies

- ✓ Valorisation des savoirs et compétences de chacun
- ✓ Prise en compte des idées, des propositions et écoute des envies et besoins
- ✓ Soutien des initiatives
- ✓ Lieu d'épanouissement personnel, de créativité et de socialisation
- ✓ Engagement militant dans la vie de sa commune
- ✓ Mise à disposition d'un savoir et d'une connaissance du territoire

S'enrichir d'expériences nouvelles

- ✓ Epanouissement, ouverture culturelle et élargissement des champs d'intérêt
- ✓ Diversification et renouvellement des propositions d'activités, culturelles et sportives
- ✓ Choix parmi un panel varié d'activités
- ✓ Adhésion à une structure affiliée à la Ligue de l'enseignement, porteuse des valeurs de l'Education Populaire
- ✓ Proposition de tarifs ouvrant les activités à tous

ACCUEIL DE LOISIRS DU FJEP ORCET

Convention internationale des droits de l'enfant

Article 31

- 1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.*
- 2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.*

Le FJEP a dorénavant pour mission d'organiser des vacances destinées aux enfants de 5 à 12 ans. L'accueil de loisirs d'Orcet est géré par l'association. Il est financé par la CAF, la municipalité d'Orcet et les participations des familles.

L'accueil de loisirs doit être un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles et religieuses.

Nous prenons conscience de la confiance que les parents mettent en nous, et nous nous devons d'offrir des vacances à leurs enfants en leur garantissant une sécurité morale, physique et affective.

L'enfant en vacances.

Notre objectif premier est de ne pas oublier que l'enfant est en vacances. Être à l'écoute des enfants, organiser les activités en fonction de leurs attentes sont nos priorités. Les activités doivent naître au maximum du désir des enfants. S'adapter à l'enfant, respecter son rythme de vie, être à l'écoute de ses besoins : voilà le fil conducteur de nos séjours.

L'enfant autonome.

L'enfant doit pouvoir, sans que cela lui paraisse une contrainte, évoluer sur nos accueils de loisirs avec un minimum d'assistance. Tous les moyens doivent être mis en place pour développer son sens de l'organisation, ses capacités d'analyse et de synthèse, ses facultés à gérer son temps et son espace. Toute activité sera, pour l'enfant, l'occasion de conquérir son autonomie tout en développant son esprit critique.

L'éveil de l'enfant.

Découverte de l'environnement, des autres, de lui-même. Pour que cet éveil soit optimal, il faut en premier lieu une grande diversité d'activités. A toute heure de la journée, l'intérêt des enfants doit être éveillé par nos activités, qu'elles soient organisées ou spontanées. Les enfants sont aussi invités à participer à l'élaboration de certaines d'entre elles.

Il faut s'attacher également à trouver des activités exceptionnelles, dont l'enfant pourra se souvenir longtemps. Cela sort l'enfant de son champ de connaissance et repousse les limites de son imagination. Notre objectif sera atteint à chaque fois que la créativité des enfants aura été suscitée.

L'échange.

Les activités de groupe sont à privilégier, afin de développer la sociabilité des enfants. Concrètement, une place est donnée aux activités qui réunissent l'ensemble des enfants, et qui facilitent ainsi la cohésion du groupe. L'activité prend tout son sens lorsqu'elle réunit des enfants de divers milieux, d'âges différents, des adultes... lorsqu'elle permet des échanges.

Egalité, laïcité.

Il s'agit d'offrir à chaque enfant, de quelque milieu dont il soit issu, les mêmes moyens de s'épanouir, les mêmes moyens de découvrir ses capacités propres. Les enfants évoluent dans une microsociété où les valeurs et les règles de vie doivent être les mêmes pour tous : refuser la violence, de quelque nature qu'elle soit, respecter l'autre et le matériel, favoriser les échanges et le partage. En favorisant la communication, nous tendons à développer la solidarité et combattre l'individualisme.

Tout doit être mis en œuvre pour une intégration rapide de l'enfant à la vie collective, tout en sachant préserver son individualité.

La laïcité, de rigueur dans notre accueil de loisirs, contribue à cette idée d'acceptation de toutes les différences sociales ou culturelles. La tolérance et le respect de l'individu en dépendent.

Chaque action mise en place dans le cadre de l'Accueil de loisirs du FJEP d'Orcet doit répondre de manière efficiente :

- aux besoins des familles

Parce qu'il offre un service d'accueil des enfants qui devenait nécessaire sur la commune. La souplesse de cette offre, proche de l'habitat, respecte le rythme de vie de la famille, permet d'atténuer les contraintes et les difficultés liées à l'inéquation des rythmes de vie scolaire avec ceux des parents. Les conditions de sécurité physique, morale et matérielle sont assurées. L'accessibilité du plus grand nombre est un élément pris en compte notamment par la pratique de tarifs adaptés aux moyens des familles.

- aux besoins des enfants

Parce que quotidienne, l'action éducative conduite, complémentaire de celle de l'école, concourt au développement psychomoteur, intellectuel et affectif de l'enfant. Il favorise sa réussite scolaire et son insertion sociale en valorisant les compétences et les savoirs de chaque enfant. Il est un espace organisé de libre apprentissage favorisant l'autonomie et la responsabilité des enfants.

Besoin d'agir : A travers l'activité ludique, l'enfant élargit son champ d'expériences. L'adaptation des activités aux possibilités de chacun, selon son âge, permet un développement harmonieux en toute sécurité.

Besoin d'apprendre : Les activités proposées au choix de l'enfant, non obligatoires, ont pour but de faciliter la motivation nécessaire à tout apprentissage, l'assimilation des connaissances acquises, le développement de l'imaginaire et la capacité de créer, l'acquisition de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être.

Besoin d'un rythme de vie quotidienne équilibrée : L'aménagement du rythme de vie de chaque enfant, chaque jour, est une préoccupation constante de la pédagogie du loisir quotidien. L'accueil et le départ échelonnés permettent d'adapter les horaires à chaque enfant et famille. Pendant sa journée, l'enfant doit trouver une réponse à des besoins très divers : être actif ou inactif, seul ou en groupe, dirigé ou non par un adulte, dans une activité structurée ou spontanée, etc...